

Communiqué de presse Mai 2024

L'OPPBTP poursuit son déploiement en Guadeloupe

Dans son plan stratégique quinquennal @Horizon2025, l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) prévoit de déployer auprès des entreprises du BTP des départements d'outre-mer un service équivalent à celui dont bénéficient leurs homologues de l'hexagone. Dans ce contexte, l'OPPBTP organise sa deuxième campagne 2024, qui aura lieu du 17 au 26 juin en Guadeloupe.

Cette campagne comprendra des ateliers thématiques (DUER, PPSPS, Préparation de chantier...) et des visites pédagogiques de chantier pour apprendre à repérer les principaux risques et trouver des solutions de prévention.

Pour consulter le planning et s'inscrire à une session, cliquez [ICI](#).

La campagne sera réalisée avec le concours de partenaires locaux :

- la Fédération Régionale du bâtiment et des travaux publics (FRBTP) ;
- la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) ;
- la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) ;
- la Caisse Générale de Sécurité sociale (CGSS) ;
- le Centre Interprofessionnel de Santé au Travail (CIST 97.1) ;
- le Centre de santé au travail (CSTG).

L'OPPBTP est connu de nombreuses entreprises des départements d'outremer à travers son site Internet [PréventionBTP.fr](#) sur lequel elles peuvent gratuitement :

- trouver quantité d'informations (technique, juridique, actualités...) et de solutions de nature technique, humaine, organisationnelle, télécharger de nombreux documents ou utiliser des outils en ligne tels que MonDocUnique qui leur permet de créer ou mettre à jour leur document unique d'évaluation des risques (DUER) ;
- interroger le service [PréventionBTP en direct](#) pour obtenir rapidement une réponse à une question de prévention en dialoguant si nécessaire avec un conseiller.

Contact utile : antillesguyane@oppbtp.fr

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentielle et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

